



Comité Social d'Administration Régional de l'Enseignement Agricole des Hauts-de-France

Profession de foi pour CSA REA Hauts-de-France

Le CSA REA, qu'est-ce que c'est ?

Le Comité Social d'Administration (CSA) c'est la nouvelle instance de représentation des personnels au niveau régional qui émane de la loi Transformation de la Fonction Publique. Le CSA REA est issu de la fusion du Comité Technique (CT REA) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT REA). Il est consulté sur toutes les questions qui intéressent l'Enseignement Agricole Public de la région.

Le CSA pourra se réunir en plénière ou en formation spécialisée (FS-SSCT) pour traiter des questions plus spécifiques en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail .

Qui sommes-nous ?

« Ensemble nous sommes plus fort·e·s » n'est pas qu'un slogan, c'est une réalité que nous construisons en présentant une liste unitaire : SNETAP-FSU, CGT Agri, et Sud Rural Territoires. Nous partageons, ensemble, les valeurs et les actions d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Depuis les dernières élections professionnelles de 2018, le SNETAP-FSU des Hauts-de-France, en intersyndicale avec la CGT Agri et Sud Rural et Territoires, s'est investi sur tous les dossiers : défense des statuts, surveillance du CFA Régional, vigilance sur le projet de fusion dans l'Oise, protection des agent·e·s et des apprenant·e·s lors de la crise COVID.

Pourquoi une liste unitaire ?

Les attaques multiples sur le statut, la déréglementation, sur les moyens humains en diminution depuis des années doivent être combattues par la solidarité et la mise en avant des critères pédagogiques et humains contre la logique comptable. Cette liste d'union "Élan Commun" représente cette volonté.



unies & engagées

pour le service public et ses agent·e·s
pour la transformation sociale et environnementale

unies & engagées

Dans les Hauts de France, notre bilan c'est :

La défense des agent·e·s sur budget des établissements (UFA, CFPPA et CFA régional)

Dans ce dernier mandat nous avons lutté contre la dégradation des conditions de travail et d'emploi, contre la précarité des agent·e·s des UFA et CFPPA.

Notre vigilance, nos exigences vis-à-vis du pilotage et du management du CFA R ont obligé le SRFD à répondre aux nombreuses questions et aux inquiétudes que nous avons fait remonter. Nous avons réussi à imposer la tenue de réunions entre la DRAAF et les organisations syndicales qui ont permis un véritable audit sur le paiement des UFA et les choix financiers de la direction du CFA R.

Par notre action et nos interventions, nous avons obtenu de la DRAAF la mise en place de la commission régionale de suivi et d'application du protocole national existant. Elle aura 2 fonctions : veiller au respect des conditions d'emploi et contribuer à alimenter le travail de la commission nationale sur l'élaboration d'un protocole assurant l'égalité de conditions d'emploi. La réouverture des négociations pour un protocole national a été obtenue par la mobilisation intersyndicale en juin 2022.

Nous continuerons à accompagner, suivre, apporter notre expertise et défendre les agent·e·s face aux non-renouvellements des contrats et aux licenciements notamment dans le cadre des Commissions Consultatives Paritaires Régionales (CCP R) qui sont les seules instances de défense des agent·e·s contractuel·e·s, agent·e·s les plus précaires.

Le soutien aux actions locales

Nous sommes pour le maintien des « petits » établissements, garants d'un maillage territorial fort au service des usagers·ères. La détermination des personnels et du SNETAP-FSU a fait respecter la parole des agent·e·s face au projet de fusion des EPL dans l'Oise. Nous sommes les seul·e·s à pouvoir imposer le rapport de force nécessaire pour défendre le service public.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour *l'élan commun* !**

***l'élan*
commun**



unies & engagées

Représenter les personnels dans toutes les instances.

Nous défendons toutes les voies de formation (scolaire, apprentissage, adulte) en dénonçant les conséquences désastreuses de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » qui institutionnalise le mixage des publics et des voies de formations, instaure un système de concurrence entre les CFA privés et les CFA publics mais aussi entre les structures publiques.

Nous sommes les seul·e·s représentant·e·s à siéger systématiquement dans toutes les instances et à être capable d'être force de proposition face à l'administration.

La protection des personnels face aux risques psychosociaux.

Nous avons construit les avis de la CHSCT REA pour protéger les agent·e·s et les apprenant·e·s lors de la crise sanitaire. Nous avons été vigilant·e·s sur l'application des circulaires ministérielles dans tous les établissements des Hauts-de-France. Nous avons aussi suivi, localement, les compte rendus des CoHS et registres SST des EPL.

Nous sommes intervenus sur les situations de risques psychosociaux vécues par des collègues victimes des managements autoritaires de certaines directions. Nous avons exigé et souvent obtenu le règlement de ces situations. Nous avons porté dans cette instance les dossiers individuels des collègues nous sollicitant.

Une expertise reconnue.

Nous avons expertisé les fiches de services, les DGH pour que les conditions statutaires soient respectées dans tous les établissements. Nous avons soutenu les demandes de remplacement. Nous suivons les contrats des nouveaux agent·e·s.

Nous défendons les dotations en postes, notamment en personnels administratifs·ves, de laboratoire, de santé, de vie scolaire pour mettre fin à des années de pénurie qui mettent ces personnels sous une pression constante. Nous avons exigé le remplacement systématique et immédiat des personnels en congé de maladie.

Nous avons soutenu dans les instances régionales une politique ambitieuse en matière de vie scolaire et une dotation en AED suffisante avec des conditions de travail et une rémunération améliorées pour pouvoir remplir efficacement leurs missions.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**



unies & engagées

Nous avons obtenu de l'administration un point annuel sur la situation régionale des AESH pour lesquels il reste des problèmes d'indice à défendre.

Voter pour l' "Élan Commun" :

C'est défendre l'intérêt collectif dans toutes les instances.

C'est être représenté-e de façon majoritaire et experte quelque soit son statut et quelque soit le niveau de sa demande (national, régional ou local).

- Pour des politiques publiques au service de l'intérêt général et un syndicalisme combatif au service de tous les personnels et les apprenant-e-s de nos établissements publics.
- Pour soutenir notre action auprès de la Région Hauts-de-France afin d'obtenir les budgets nécessaires à nos conditions matérielles et pédagogiques, et avoir des plans d'investissement transparents et ambitieux.
- Pour une véritable ambition politique de transition écologique au sein de nos établissements.
- Pour donner la priorité à l'Enseignement Agricole Public et lutter contre le développement sans limites posées, par notre autorité académique, de l'enseignement privé.
- Pour être en capacité de répondre aux sollicitations de tous-toutes les personnels et apporter une expertise pour le respect de nos droits.
- Pour se mobiliser, de manière unitaire, pour porter des revendications et imposer un rapport de force efficace.
- Pour être force de propositions en s'appuyant sur notre connaissance, locale, régionale et nationale, de l'Enseignement Agricole Public.

Votez pour l'Élan Commun.

Pour que la pédagogie et la réussite des apprenant-e-s soient au cœur du projet de l'Enseignement Agricole Public avec le respect de nos droits indispensable à de bonnes conditions de travail.

Toutes et tous ensemble, nous sommes plus fort-e-s.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

l'élan commun

